



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AU VENEZUELA, EN ÉQUATEUR,
AU PÉROU ET À TRINIDAD-ET-TOBAGO (26 janvier - 5 février 1985)

***DISCOURS DU SAINT-PÈRE
AU CORPS DIPLOMATIQUE****

Dimanche, 27 janvier 1985

Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs

1. Pendant le voyage apostolique dans cette Nation, que je poursuivrai avec la visite aux autres régions de l'aire bolivarienne, il m'est extrêmement agréable de vous rencontrer, membres illustres du Corps Diplomatique accrédité près le Gouvernement du Venezuela, terre natale de Simon Bolivar. Avant tout, je vous remercie sincèrement de votre aimable accueil et je suis heureux de présenter mon salut cordial à tous et à chacun de vous, ainsi qu'à vos familles. Ce nouveau voyage apostolique en Amérique Latine veut être l'expression d'un engagement renouvelé de la part de l'Église et du Pape à proclamer et à transmettre le message de foi, de paix et de vérité, de fraternité, de justice et de liberté que le Christ a apporté au monde.

2. L'Église se met du côté de l'homme et de sa dignité. Durant des siècles, sur ce continent de l'espérance elle a élevé sa voix pour défendre les droits de la personne, spécialement des plus faibles et des plus pauvres. Dans son engagement à promouvoir, dans les limites de ses possibilités, le progrès moral et matériel des hommes et des peuples, elle a conscience que c'est une oeuvre qui requiert une volonté constante et renouvelée de perfectionnement. Et dans cette oeuvre elle soutient les moyens de la persuasion, du recours aux forces morales.

Comme l'affirmèrent les Évêques d'Amérique Latine à Puebla de los Angeles (Mexique), l'Église se sert des "moyens évangéliques, et de leur efficacité particulière" (Puebla 485) pour essayer d'arriver à la libération intégrale de l'homme.

3. Vous savez bien, Mesdames et Messieurs, que la paix ainsi que le progrès moral et matériel sont des éléments essentiels pour la vie juste et ordonnée des nations. Et vous connaissez les devoirs que cela implique. Par conséquent, en présence d'un monde divisé et menacé par de fréquentes tensions, votre devoir de diplomates, c'est-à-dire comme constructeurs de paix et d'entente entre les peuples et les cultures revêt une importance capitale dans le domaine des relations internationales. Comme j'ai eu l'occasion de le signaler récemment aux membres du Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège, "pour que les rapports internationaux favorisent et consolident une paix juste, il faut tout à la fois une réciprocité, une solidarité et une collaboration effective" (Discours au Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège, 12 janvier 1985; ORf n. 3 du 15 janvier 1985, p. 4).

C'est ainsi que la Communauté internationale pourra créer un climat de confiance et de collaboration mutuelle, dans lequel les droits de l'autre soient toujours reconnus sur un plan d'égalité et de respect et où les grands problèmes qui affligent les nations et l'humanité soient affrontés dans la recherche de solutions appropriées au moyen du dialogue, des accords, des traités et des solutions de paix, évitant toujours les voies traumatisantes pour la cohabitation pacifique et pour la vie des personnes.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.6 p.7.*

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana